

## Vit'Info - Janvier 2021

### Meilleurs vœux !

Le CODEP 38 vous présente à tous, à l'ensemble de votre club, dirigeants, animateurs, bénévoles, licenciés, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, tous nos vœux de réussite, de santé et de prospérité. Que 2021 soit une année remplie de joie, une année pleine d'espoir et de succès dans vos projets.

### Reversement Solidarité COVID-19

Le CODIR du CODEP 38 a décidé de prendre en charge les 50% restants de l'affiliation 2020/2021 de votre club à la FFEPGV. 50% ayant déjà été pris en charge par la fédération.

Nous allons verser cette subvention SOLIDARITE COVID 19 aux clubs ayant saisis leurs licences.

Pour ce faire, pourriez-vous nous faire parvenir le RIB de votre association par retour de mail ? Si toutefois vous préférez un règlement par chèque, merci de nous le faire savoir

### Programme FFEPGV, devenir "Club Hybride"

Les programmes FFEPGV seront très bientôt disponibles. Des offres de pratiques conçues en complément de ce que votre club propose déjà pour être mis à disposition gratuitement des licenciés FFEPGV.

Plusieurs documents vont être envoyé rapidement avec les informations nécessaires.

Le CODEP38 vous propose d'ores et déjà 2 documents

Information Club qui résume ce que sont ces programmes.

Information Licencié à envoyer à vos adhérents dès maintenant si vous le souhaitez.

### Chèque Cadeau

A titre exceptionnel pour Noël 2020, le plafond au-dessous duquel les chèques cadeaux sont exonérés de charge est porté à 10% du plafond mensuel de la sécurité sociale, soit 343e.

Suite à la date tardive annonçant ces nouveautés, l'URSSAF donne une tolérance supplémentaire pour l'attribution de ces chèques au 31/01/21.

Une bonne opportunité si vous souhaitez en bénéficier pour vos animateurs.



### Les dernières IJ

#### IJ n°129

- Plan de relance du sport
- Reprise au 28/11
- Protocole enfant

#### IJ n°130

- Reprise des activités
- Indemnisation de l'état
- Honorabilité des bénévoles

#### IJ n°131

- Les activités au 15/12
- AT/MP sur Net-Entreprise
- Taux de remboursement de l'activité partielle à 70% jusqu'à février

#### IJ n°132

- Chômage partiel : changement Assiette forfaitaire
- Taux cotisation sociale sur salaire



**AG du CODEP38**

**Samedi 13 Mars**

**En présentiel ou visioconférence suivant la situation**



**N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet [epgv38.fr](http://epgv38.fr) pour retrouver tous les documents que nous vous transmettons par mail.**

**L'onglet "Covid-19" a été créé pour rassembler toutes les informations liées à la crise sanitaire.**